

2025-01

**DÉPARTEMENT DU LOT**  
**MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT**

AR Prefecture

046-214602963-20250131-2025\_01-DE  
Reçu le 06/02/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 31 JANVIER 2025**

Convocation le 24 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente du bourg en raison des travaux de rénovation de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

**Étaient présents** : Messieurs Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR et Gérard VAN MARLE ; et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE et Nelly VAN MARLE

**Étaient absents** : Messieurs Benoît LAFARGUE et Guillaume BACCON; Madame Florence TISSANDIE VERGNE

**Secrétaire de séance** : Madame Véronique LABRANDE

**COMPLÉMENT-MARCHÉ PUBLIC : RESTAURATION DE LA MAIRIE ET EXTENSION**  
**PMR VALIDATION DES RÉSULTATS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**  
**CONCERNANT LE CHOIX DES ENTREPRISES ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal le projet de rénovation de la mairie et l'extension PMR.

Il informe que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 14 janvier 2025. Pour rappel lors de l'appel d'offre du mois de novembre, 3 lots n'avaient pas trouvé preneur en raison du désamiantage à effectuer et des difficultés rencontrées par les entreprises. Il a été décidé de créer un lot désamiantage (12<sup>ème</sup> lot) afin de permettre aux entreprises non spécialisées de pouvoir postuler. Précisions faites, Monsieur le maire fait part au conseil municipal des résultats de la consultation des entreprises :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS HT
01 - Gros œuvre	SAS KAIROS	49 800€
07 - Revêtement de sols	JOFRE ENTREPRISE	12 021€
09 - PS VMC	PISONERO	6 965€
12 - Désamiantage	KDS	9 495€
<b>TOTAL</b>		<b>78 281€</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **RETIENT** les offres tels que mentionnées dans tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents, pour le parfait aboutissement de ce marché.

POUR : 8  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique, les jour,  
mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 06/02/2025  
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT  
Le 31 décembre 2025  
Le Maire, Raoul Debar

